

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2025 - 33

CANAL DE L'OURCQ PETIT GABARIT

Paris, le 25 avril 2025

Feu de jour au- dessus du canal (fumigènes)

Du pont de Claye-Souilly (P.K 27.380) jusqu'à 200m en amont de l'ouvrage

Jeudi 8 mai 2025 de 17h00 à 17h15

Il n'y aura pas d'arrêt de la navigation, mais le stationnement des bateaux sera interdit sur l'ensemble de la zone.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du Service des Canaux

Date limite d'affichage : 9 mai 2025

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à etienne.mazeaud@paris.fr.